

Garantie des pédales Maestro

Gibson Brands, Inc. (« Gibson ») garantit les pièces et la main-d'œuvre de ce produit pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat d'origine, pour tous les produits achetés auprès d'un revendeur agréé aux États-Unis, si utilisés dans le strict respect des instructions fournies avec le produit et uniquement pour les produits utilisés aux États-Unis. Si vous avez acheté votre produit en dehors des États-Unis, veuillez contacter votre revendeur ou distributeur local pour obtenir des informations précises sur les conditions de la garantie. La réparation des pièces défectueuses est prise en charge par la présente garantie si un défaut se produit dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.

La présente garantie couvre uniquement les remplacements et réparations de pièces défectueuses en raison d'un défaut de matériel ou de fabrication. Gibson Brands, Inc. rejette toute responsabilité concernant les dommages ou défaillances qui, du seul avis de Gibson Brands, Inc., découlent d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une négligence, d'un accident, de dommages survenus durant l'expédition ou d'une réparation non autorisée. Toute mauvaise utilisation, négligence, réparation non autorisée et tout abus, accident ou dommages survenus durant l'expédition entraînera l'annulation de la présente garantie.

Sauf disposition contraire dans les présentes, Gibson Brands, Inc. ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage spécifique, lesquelles sont expressément exclues et rejetées par les présentes concernant tout produit Maestro, quel qu'il soit.

En aucun cas Gibson Brands, Inc. ne saurait être tenu responsable des dommages spéciaux, accessoires, consécutifs, punitifs ou indirects, y compris, mais sans limitation la perte de profits ou la perte de données. Lors de toute action en justice intentée contre Gibson Brands, Inc., en raison d'un contrat ou d'un acte illicite ou pour toute autre cause, en aucun cas la responsabilité de Gibson Brands, Inc. ne dépassera le montant total versé par l'acheteur à un représentant ou revendeur agréé pour l'achat du produit à l'origine de la réclamation.

Certains États et pays n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages accessoires ou consécutifs, par conséquent, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits spécifiques et il se peut aussi que vous ayez d'autres droits qui varient d'un État à un autre et d'un pays à un autre. La présente garantie s'applique uniquement aux produits qui ont été achetés par un consommateur auprès d'un revendeur agréé.

Veuillez suivre les instructions ci-dessous pour demande une réparation ou un remplacement sous garantie aux États-Unis :

1. Veuillez contacter le Service client Gibson Brands, Inc. par téléphone au numéro indiqué ci-dessous pour obtenir un numéro d'Autorisation de retour, créer une réclamation sous garantie en détaillant le ou les problèmes du produit et régler les frais de retour. Vous DEVEZ obtenir une Autorisation de retour AVANT de retourner un produit. Les produits envoyés sans Autorisation de retour seront refusés au moment de leur réception.
2. Veuillez emballer l'appareil défectueux dans une boîte rigide et rembourrée et l'ENVOYER DANS UN COLIS PRÉ-PAYÉ à l'adresse suivante :

Aux États-Unis :

Gibson Brands, Inc.
À l'attention de : Service client
209 10th Ave South
Suite 460
Nashville, TN 37203
1-800-4GIBSON (1-800-4442766)
service@gibson.com

En Europe :

Gibson Brands, Inc.
À l'attention de : Service client
Smallepad 15
3811 MG Amersfoort
Pays-Bas
00800-4Gibson1 (00800-44427661)
service.europe@gibson.com

3. Veuillez inclure une copie du justificatif de vente original et une note décrivant le problème dans le colis. Une copie datée du justificatif d'achat original DOIT accompagner tout produit retourné pour bénéficier d'un service de garantie.